

1. Renseignements sur la caution (ci-après appelé « vous », « votre » et « vos » dans le présent cautionnement) :

 Nom et prénom de la caution

 Adresse

Ville

Province

 Code postal

Courriel

 Date de naissance (mois/jour/année)
(Cautionnement personnel seulement)

 Numéro d'assurance sociale
(Cautionnement personnel seulement)

Numéro de téléphone

 Numéro de télécopieur

Vous êtes tenu(e) de communiquer avec nous par écrit pour nous informer de tout changement apporté à ces renseignements.
2. Client dont vous cautionnez les obligations :

 Vous cautionnez toutes les obligations du client sous-mentionné envers TD Waterhouse Canada Inc.

3. Nature du lien avec le client :
Indiquer le lien
Personnel :
 Conjoint Parent Frère ou soeur Autre _____

Non personnel :
 Propriétaire Autre _____

Remarque : Nous pouvons à notre discrétion exiger un Certificat de consultation juridique auprès d'un tiers.
4. Obligations garanties

En contrepartie du fait que TD Waterhouse Canada Inc. (« TD Waterhouse ») traitera ou continuera de traiter avec le client, selon ce qu'elle juge approprié, vous garanzissez le paiement, sur demande, de toutes les dettes et obligations présentes et futures du client envers TD Waterhouse (les « obligations »). Les obligations comprennent les dettes et obligations, peu importe la façon dont elles ont été contractées, qu'elles soient directes ou indirectes, qu'elles aient été contractées seules ou avec d'autres, qu'elles soient absolues ou éventuelles, échues ou non, qu'elles aient été contractées à titre débiteur ou de caution et au titre de commission, d'intérêts, d'honoraires, de charges ou de frais (notamment les frais et débours juridiques), qui ont été contractées par le client ou par TD Waterhouse lorsqu'elle traite avec le client. Les obligations comprennent aussi, sans restriction, les marges accordées, les sommes avancées au client ou à un tiers que le client doit rembourser, les sommes exigibles suivant une indemnisation ou une garantie donnée par le client relativement à tout compte du client ou d'un tiers et les soldes débiteurs ou autres obligations exigibles à l'égard de tout compte du client, avant et après règlement.

Vous acceptez d'être lié par les modalités du présent cautionnement.
5. Nature, étendue et durée de votre responsabilité

Vous êtes responsables (et cette responsabilité englobe donc vos biens et actifs) envers TD Waterhouse de ce qui suit :

- des obligations du client;
- des obligations de toute personne dont le client est caution ou chargé d'indemniser cette personne, même si vous n'êtes pas au courant de ces obligations;
- des obligations contractées par TD Waterhouse dans le cadre de ses négociations avec le client, peu importe quand et comment elles sont contractées, jusqu'à ce que vous limitiez le présent cautionnement en suivant les étapes décrites ci-après.

Vous pouvez limiter le présent cautionnement relativement à toute obligation future, mais uniquement en faisant parvenir un avis écrit exprès à TD Waterhouse. Dans ce cas, vous continuerez d'être responsable aux termes du présent cautionnement des obligations qui y sont énumérées jusqu'à ce que TD Waterhouse accuse réception de votre demande.

8. Non-responsabilité de TD Waterhouse

TD Waterhouse n'est tenue à aucun devoir (fiduciaire ou autre) envers de vous et, par les présentes, vous renoncez à tout droit de présenter une demande ou une demande reconventionnelle et de faire valoir tout droit de compensation, en équité ou autrement, découlant de la prétendue omission d'accomplir un devoir envers vous, ou le client ou un tiers. TD Waterhouse n'aura aucune responsabilité envers vous, et vous ne pouvez présenter aucune demande en raison de toute négligence ou omission de sa part ou encore de ses employés, dirigeants, administrateurs, mandataires ou séquestres qu'elle a nommés dans le cadre des mesures qu'elle ou ils ont prises.

9. Aucun droit de compensation ni aucune demande reconventionnelle

Vous ferez tous les paiements requis aux termes du présent cautionnement sans égard à tout droit de compensation ou demande reconventionnelle dont vous pouvez bénéficier à l'égard du client ou de TD Waterhouse, droits auxquels vous renoncez en signant le présent cautionnement.

10. Imputation des sommes reçues

TD Waterhouse peut, sans préavis, imputer les sommes reçues de vous, du client ou d'un tiers à toute partie des obligations qu'elle juge appropriée à son entière discrétion. TD Waterhouse peut aussi révoquer et modifier cette imputation. TD Waterhouse peut, à son gré et sans préavis, faire un débit de tout compte que vous détenez auprès d'elle ou d'une personne de son groupe afin de régler vos obligations aux termes du présent cautionnement.

11. Épuisement des recours

Il n'est pas nécessaire que TD Waterhouse épuise ses recours contre le client ou un tiers ou suivant tout cautionnement qu'elle détient à l'occasion avant d'avoir le droit de recevoir le paiement intégral de votre part aux termes du présent cautionnement. Vous renoncez au bénéfice de discussion et de division.

12. Subordination de la subrogation

Tant que les obligations ne seront pas acquittées intégralement, vous ne présenterez aucune demande de remboursement ou de contribution au client ou à toute caution pour un paiement que vous faites aux termes du présent cautionnement. Jusqu'à ce que les obligations soient intégralement acquittées, TD Waterhouse peut inclure dans toute réclamation présentée dans le cadre de la faillite du client le montant que vous avez versé aux termes du présent cautionnement et recevoir des dividendes à l'égard de cette réclamation parce que vous lui cédez votre droit de présenter votre réclamation et de recevoir des dividendes.

13. Coûts et frais

Vous acceptez de payer tous les coûts et les frais, notamment les frais juridiques, relatifs à la réalisation du présent cautionnement. Vous paierez les frais juridiques sur une base conseiller juridique-client.

14. Cession et subordination des demandes

Vous subordonnez le remboursement de toutes les dettes présentes et futures que le client vous doit au remboursement préalable des obligations à TD Waterhouse. Vous cédez ces dettes à TD Waterhouse jusqu'au remboursement intégral des obligations. Si vous recevez des sommes à titre de paiement d'une telle dette, vous les détiendrez en fiducie pour TD Waterhouse et lui verserez immédiatement, sans réduire votre responsabilité aux termes du présent cautionnement.

15. Cession des obligations

TD Waterhouse peut, sans préavis, vendre ou céder les obligations et, en pareil cas, le cessionnaire peut réaliser le présent cautionnement et TD Waterhouse peut réaliser le présent cautionnement pour toute partie des obligations non vendues ou cédées.

16. Lois applicables

Le présent cautionnement doit être interprété conformément aux lois de la province/du territoire où le compte du client est détenu et vous reconnaissez irrévocablement la compétence exclusive des tribunaux de cette province/de ce territoire.

17. Renseignements généraux

Toute disposition du présent cautionnement qui est nulle ou non exécutoire dans un territoire n'a, dans cette mesure, aucun effet quant à ce dernier sans toutefois rendre les autres dispositions invalides. Si deux personnes ou plus signent le présent cautionnement, la responsabilité de chacune sera solidaire. Ce cautionnement s'ajoute à toute autre garantie de quelque nature que ce soit que vous accordez ou accorderez à TD Waterhouse, et ne nuit à aucune pareille garantie; votre responsabilité suivant cette autre garantie et le présent cautionnement est cumulative et demeure en vigueur. Il n'existe aucune déclaration, convention annexe, garantie ou condition relative à votre responsabilité aux termes du présent cautionnement ou ayant un effet sur celle-ci, à l'exception de celles figurant au présent cautionnement. Aucune modification ou renonciation au présent cautionnement ou à l'une de ses modalités ou conditions ne lie TD Waterhouse, à moins qu'elle ne le fasse par écrit. Le relevé écrit du montant des obligations préparées par TD Waterhouse est définitif et vous lie. Vous renoncez expressément à être avisé de l'existence, de la création ou du renouvellement de toute obligation, ainsi qu'à toute présentation, demande, contestation ou tout avis de refus, de même qu'à tout autre avis quel qu'il soit.

18. Utilisation des renseignements

Dans la présente section, les mots « vous », « vos » et « votre » désignent la caution. Les termes « nous », « notre » et « nos » se rapportent au Groupe Banque TD (« TD »). La TD désigne La Banque Toronto-Dominion et toutes ses sociétés affiliées dans le monde, qui offrent des produits et des services relatifs aux dépôts, aux placements, aux prêts, aux valeurs mobilières, aux fiducies, aux assurances et autres. Le terme « renseignements » désigne vos renseignements financiers personnels (à l'exclusion des renseignements médicaux). Ces renseignements comprennent les données que vous nous avez fournies, notamment dans le cadre des produits et services utilisés, ou que nous avons obtenues d'autres sources avec votre accord. Vous convenez de ce qui suit :

Consentement au traitement de vos renseignements personnels et à la Politique de confidentialité de la TD

Vous consentez à notre Politique de confidentialité. Vous acceptez que la TD (qui comprend La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées) puisse traiter vos renseignements personnels de la façon prévue par sa Politique de confidentialité. Vous trouverez cette politique en ligne, à l'adresse td.com/vieprivee.

Des options s'offrent à vous. La Politique de confidentialité vous explique comment refuser de donner votre consentement ou le retirer, s'il y a lieu.

Voici un résumé de notre Politique de confidentialité.

Nous recueillons, utilisons, transmettons et conservons vos renseignements pour :

- vous identifier;
- traiter votre demande;
- vous servir;
- communiquer avec vous;
- personnaliser notre relation avec vous;
- améliorer les produits et services de la TD;
- vous protéger contre les fraudes, l'exploitation financière et les erreurs;
- évaluer et gérer nos risques;
- respecter les obligations juridiques et réglementaires.

Nous recueillons des renseignements (aux fins ci-dessus) auprès de vous et d'autres entités, notamment ce qui suit :

- réseaux de cartes de paiement;
- prêteurs;
- assureurs;
- organismes et registres de prévention des fraudes;
- dans le cadre des interactions que nous avons avec vous, que ce soit sur votre appareil mobile ou par Internet, d'après les vidéos enregistrées par les caméras de nos locaux, et d'après votre historique d'utilisation de nos produits et services.
- toute autre personne que vous nous autorisez à joindre

Nous pouvons communiquer vos renseignements personnels (aux fins énoncées ci-dessus) à ces parties. Certains d'entre eux peuvent se trouver à l'extérieur de votre province ou territoire ou à l'extérieur du Canada :

- sociétés affiliées à la TD;
- organismes et registres de prévention des fraudes;
- prêteurs;
- personne-ressource de confiance;
- entreprises avec qui nous collaborons pour offrir des produits ou des services;
- assureurs;
- réseaux de cartes de paiement;

Nous conservons vos renseignements :

Nous conservons vos renseignements aux fins ci-dessus aussi longtemps que nécessaire, dans la limite du raisonnable.

Nous pourrions communiquer avec vous :

Nous pourrions communiquer avec vous au sujet de votre demande. Nous pourrions également vous contacter pour discuter de produits et services actuels ou autres qui pourraient vous intéresser. Ces communications peuvent se faire par courrier, par téléphone (aux coordonnées fournies par vous), par message texte, par courriel ou par d'autres moyens électroniques.

Vous pouvez demander de ne plus recevoir d'offres ou choisir le mode de communication à utiliser pour vous joindre à des fins de marketing. Pour ce faire, appelez-nous au 1-800-895-4463.

Consentement relatif au crédit

Vous consentez aux vérifications de crédit : Vous acceptez que nous fassions une vérification de crédit vous concernant. Elle peut avoir lieu lors de votre demande et à tout autre moment. Cette vérification nous aide :

- à évaluer votre admissibilité et votre solvabilité;
- à fixer des limites de crédit et de retenue;
- à recouvrer une créance ou à faire exécuter une obligation que vous avez contractée envers nous;
- à prévenir les fraudes et à y remédier;
- à repérer les produits et services qui pourraient vous intéresser;
- à évaluer et à gérer nos risques
- à connaître vos besoins et à personnaliser les produits et services que nous vous offrons.

Lors d'une vérification de crédit, nous transmettrons vos renseignements aux agences d'évaluation du crédit et autres prêteurs, qui nous reviennent ensuite avec un rapport et des renseignements à votre sujet. Dès que vous demandez un produit de crédit chez nous, vous ne pouvez plus retirer votre consentement à cet échange d'information continu.

Vous pouvez demander aux agences d'évaluation du crédit de vous montrer votre rapport de crédit et, au besoin, de corriger les erreurs qu'il contient. Pour communiquer avec elles, rendez-vous à l'adresse consumer.equifax.ca/fr ou transunion.ca/fr.

Si vous hésitez à consentir à une vérification de crédit à ce stade, rendez-vous dans une succursale TD, ou appelez-nous au 1-800-895-4463 pour en savoir plus.

Je confirme que j'ai lu et compris les conditions de ce cautionnement et que j'accepte d'être lié par ces dernières.

Date

Signature du témoin

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Adresse du témoin

Le témoin doit être un représentant autorisé du Groupe Banque TD.

Signature de la caution ou de son représentant autorisé

Ma signature atteste que je suis autorisé à lier la caution.

Nom de la caution ou de son représentant autorisé en caractères d'imprimerie

Consentement du client à la divulgation de renseignements à la caution

Si le client ne signe pas le consentement, le cautionnement n'a pas d'effet.

Par les présentes, je consens à la remise à la caution des relevés mensuels et des confirmations des ordres exécutés pour le ou les comptes mentionnés au présent cautionnement. Je comprends que la caution continuera de recevoir ces relevés à son gré pendant la durée du cautionnement.

Date

Signature du client ou de son représentant autorisé

Ma signature atteste que je suis autorisé à lier le client.

Attestation du conseiller juridique indépendant

À : TD Waterhouse Canada Inc. (« TD Waterhouse »)

J'ai été consulté par _____ (la « caution ») quant aux effets juridiques de ce qui suit : vous consentir le cautionnement susmentionné en garantie des obligations du client. Aucun conseiller juridique sein de mon cabinet pas plus que moi n'agissons de quelque façon que ce soit pour le compte du client ou de TD Waterhouse relativement au cautionnement ou aux obligations garanties ou à la sûreté, et la caution m'a consulté et je lui ai fait part de mon avis indépendamment du client ou de TD Waterhouse. À titre de conseiller juridique de la caution, et uniquement dans l'intérêt fondamental de la caution et sans tenir compte des intérêts du client ou encore de TD Waterhouse, j'ai entièrement et clairement décrit à la caution sa position et les conséquences de la signature du ou des documents mentionnés précédemment et la caution a déclaré qu'elle comprenait entièrement la nature et les effets du ou des documents et a reconnu qu'elle les signait librement et volontairement, comme s'il s'agissait de ses propres documents, et ce, sans être victime de menaces ou subir de pressions de la part du client ou encore de TD Waterhouse, et sans craindre l'un ou l'autre ou qu'ils l'y contraignent. Je confirme que j'ai donné les conseils susmentionnés à la caution avant la livraison des documents qui précèdent à TD Waterhouse.

Fait à _____, le _____ (mois) _____ (année)

Signature du conseiller juridique

Nom en lettres majuscules

Adresse

Par les présentes, je reconnais que toutes les déclarations faites dans l'attestation qui précède sont vraies et justes, que ni le client, tout associé de celui-ci ou encore TD Waterhouse, ni toute autre personne ne m'a forcée à prendre la mesure mentionnée dans l'attestation qui précède ou encore ne m'a menacée ou n'a exercé de pressions indues sur moi à cette fin, et que le conseiller juridique susmentionné, lorsqu'il m'a conseillée de la façon qui y est décrite, a été consulté par moi en tant que mon conseiller juridique personnel et dans mon intérêt seulement. Je confirme que j'ai reçu les conseils susmentionnés avant la livraison des documents à TD Waterhouse.

Signature de la caution